Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 22 (1995)

Heft: 2

Artikel: Un marché médiatique en pleine évolution

Autor: Fankhauser, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912154

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un marché médiatique en pleine évolution

La Suisse se trouve au centre de la zone d'influence de nombreux et puissants diffuseurs de programmes radio ou télévisé. La majeure partie des foyers peut capter cinquante programmes télévisés et davantage ainsi que plus de cent programmes radio à l'aide du câble ou du satellite. Le «service public» SSR, la Société suisse de radiodiffusion et télévision dont SRI fait partie, travaille dans un paysage médiatique toujours plus diversifié.

La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) existe depuis 1931. Elle fut fondée en tant que «service de radiodiffusion suisse» dix bonnes années après la création des premiers studios de radio locaux. Dès ses débuts, elle servit à rapprocher les cultures, jouant ainsi un rôle très important pour l'Etat fédéral qu'est la Suisse.

La SSR est une société de droit privé; il ne s'agit donc pas d'une institution gouvernementale. En sa qualité d'entreprise du «service public», elle ne cherche pas à faire des bénéfices. Aux termes de la loi fédérale sur la radio et la télévision, la SSR doit réaliser des programmes radiophoniques et télévisés dans les quatre langues officielles du pays et les diffuser auprès du public, en tenant compte de la diversité culturelle et ethnique. La SSR est aujourd'hui une holding. Elle constitue l'organisation de coordination, à l'échelle de la Suisse, des unités régionales de radio-télévision. Ces unités disposent d'une large autonomie dans le choix de l'orientation à donner à leurs programmes en fonction de leurs publics et de leurs marchés.

Chaque unité régionale a sa propre infrastructure: studios de radio à Berne, Bâle, Zurich, Aarau, Lucerne, Coire, St-Gall, Lausanne, Genève et Lugano; studios de télévision à Zurich, Genève et Lugano; le studio de SRI et de Télédiffusion/Digit Superradio (radio par câble) est à Berne. La petite dernière de la grande famille SSR a vu le

jour en automne 1993: la quatrième chaîne suisse de télévision, «S-Plus» (appelée aujourd'hui «Suisse 4»). Près de trois mille sept cents cadres et employés réguliers au contrat et plus de deux mille collaborateurs libres réalisent chaque année plus de cent mille heures de programme. La SSR est financée, à raison de soixantequinze pour cent environ, par les redevances et par la publicité à la télévision.

Radios et TV privées

La Suisse compte actuellement près de quarante radios locales et un peu plus d'une douzaine de stations locales de télévision. La loi stipulant que ces radios et stations doivent être financées principalement par la publicité, elles ont des difficultés à survivre compte tenu de la petitesse de la Suisse et de sa diversité culturelle et linguistique. Comparés aux marchés des pays voisins, les marchés suisses sont de dimension si modeste que des médias électroniques financés uniquement par la publicité ne sont viables que dans les grandes agglomérations.

Depuis 1993, la SSR œuvre sur la base d'une nouvelle concession. Celle-ci lui permet de s'associer avec des diffuseurs privés conformément à un contrat type. Les associés de la SSR peuvent intégrer leurs productions dans le programme de la nouvelle quatrième chaîne de télévision «Suisse 4».

La SSR dans le monde

La radio-télévision suisse a été constamment présente au niveau international. A peine les émetteurs ondes moyennes de Beromünster, Sottens et Monte Ceneri étaient-ils entrés en service qu'un large auditoire s'en servait dans toute l'Europe. La Suisse est l'un des pays qui ont introduit relativement tôt un programme destiné spécialement à l'étranger et diffusé sur ondes courtes.

Toutefois, les ondes moyennes dépassant nos frontières et les émissions ondes courtes intercontinentales ne suffisent plus à elles seules. A notre époque marquée par les satellites, par une qualité audiovisuelle parfaite et par des services de télécommunication toujours plus performants, la Suisse doit utiliser de nouveaux moyens afin d'être appréciée à sa juste valeur sur son territoire tout comme à l'étranger.

Présence augmentée

La loi fédérale sur la radio et la télévision ne permet pas encore à la SSR d'être compétitive à l'échelle internationale. Certes, elle prévoit un programme radio conçu pour l'étranger et cofinancé par l'Etat (SRI a sa propre concession!), mais elle laisse au secteur privé le soin de prendre la plupart des initiatives en matière de télévision internationale. Malgré les carences de la loi, la SSR a réussi, ces dernières années, à faire en sorte que la télévision suisse soit présente à l'étranger de manière satisfaisante, et cela en partie grâce au soutien financier de la Confédération. Afin de couvrir l'Europe germanophone, la SSR participe à la chaîne satellite 3Sat. Elle est aussi active sur TV5, une chaîne satellite francophone qui est diffusée en Europe, en Amérique du Nord, Afrique et, sous peu, en Asie. Elle fournit des émissions de la télévision suisse italienne à la chaîne satellite RAISAT, qui couvrira bientôt tous les continents. Elle est présente en particulier sur «Euronews» et sur de nombreux autres réseaux de télévision grâce à des émissions produites par le modeste service de télévision de SRI.

W. Fankhauser
Communication & Service
Marketing, SRI

Le futur rôle de SRI

La radio internationale traditionnelle SRI se transformera rapidement en une entreprise médiatique suisse moderne diffusant ses émissions dans le monde entier au moyen des ondes courtes, du satellite, du câble et de stations tierces. Ce sera la seule radio suisse donnant une image complète de la Suisse à un public international. En Europe, tout d'abord en Europe centrale et en Europe de l'Est, elle pourra, sous cette forme, jouer un rôle constructif dans les affaires étrangères de la Suisse. Sa tâche principale sera de permettre aux Suisses de l'étranger de la capter là où aucun autre média ni aucun autre programme ne traite de leurs intérêts ni de leur situation particulière. SRI veillera à promouvoir le crédit de la Suisse grâce à de nouvelles émissions et à des moyens de diffusion efficaces. En outre, elle contribuera, en particulier grâce à des associations, à favoriser plus que jamais le dialogue entre les peuples dans l'esprit d'une Suisse ouverte sur le monde et coopérative. SRI ne pourra évoluer ainsi qu'à condition de disposer d'une solide base de financement qui permette de planifier et de réaliser des programmes compétitifs et des moyens de diffusion adéquats.











